VILLE D'ARLON
Belgique
Rue Paul Reuter, 8 - 6700 ARLON
Tél : 063/245.600 - Fax : 063/222.975

Arlon, le 24 novembre 2024

Référence: Secr/C.L./S.D. n°-1/2024
Agent traitant: C.L./S.D.

A Mesdames les Conseillères communales
A Messieurs les Conseillers communaux
A Monsieur le Président du C.P.A.S.

Conformément à l'article L-1122-13 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, nous avons l'honneur de vous prier de vouloir bien assister à la **séance du Conseil communal** qui aura lieu à l'Hôtel de Ville en la salle du conseil communal **le lundi 02 décembre 2024 à 19h00.**

Ordre du jour du Conseil du 02 décembre 2024

SÉANCE PUBLIQUE

Administration Générale

1 Communication relative à la validation des élections communales du 13 octobre 2024

2 Examen des conditions d'éligibilité et des incompatibilités

3 Prise d'acte du ou des désistements en vertu de l'article L1122-4 CDLD

4 Examen des conditions d'éligibilité et des incompatibilités du ou des suppléants remplaçant le ou les élus s'étant désistés

5 Prestation de serment des conseillers communaux

6 Etablissement du tableau de préséance

7 Adoption du pacte de majorité

8 Démission du Président du CPAS en qualité de membre du Conseil de l'action sociale

9 Prestation de serment du bourgmestre et des échevins

10 Désignation des conseillers de l'action sociale

11 Election des membres du Conseil de police

12 Approbation du procès-verbal de la séance précédente

PAR LE COLLEGE

Le Directeur général,	*Le Bourgmestre - Président*,
(s) Cédric LECLERCQ.	***(s)Vincent MAGNUS.***